

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00082

Numéro SIREN : 339 418 535

Nom ou dénomination : VISAS 4 COMMISSARIAT

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2019 sous le numéro de dépôt 949

Formulaire obligatoire (article 53 A. du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		SARL VISAS 4 COMMISSARIAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		56 boulevard Gustave Flaubert 63000 CLERMONT FERRAND		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 3 9 4 1 8 5 3 5 0 0 0 1 1		Néant		<input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le,		30/09/2018		
				DEPOT N <sup>Brut</sup> 1909/19		Amortissements, provisions		
				13 FEB. 2019		2		
Capital souscrit non appelé				AA		Net		
				AB		3		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AC				
		Frais de développement *		CX				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	3 327	AG	3 327	
		Fonds commercial (1)		AH	392 501	AI		392 501
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles		AT	59 076	AU	40 626	18 449
Immobilisations en cours		AV		AW				
Avances et acomptes		AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU	137	CV		137
	Créances rattachées à des participations		BB		BC			
	Autres titres immobilisés		BD		BE			
	Prêts		BF		BG			
	Autres immobilisations financières*		BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>				BJ	455 042	BK	43 954	411 088
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
		Marchandises		BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	254 305	BY	41 770	212 535
		Autres créances (3)		BZ	34 486	CA		34 486
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....		CD		CE		
Disponibilités		CF	135 135	CG		135 135		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	18 671	CI		18 671	
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ	442 598	CK	41 770	400 828	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>				CO	897 641	IA	85 724
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
CP		CP		CP		CP		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
Le 09/10/2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A.  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL VISAS 4 COMMISSARIAT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....96 420.....)	DA	96 420		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	21 769		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	9 642		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	311 741		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	136 310		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	575 883		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 283		
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 350		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB	62 400		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	236 033		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	811 917		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	236 033			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF
			FG	1 043 909	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 043 909	FK		FL	1 043 909
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	24 124
	Autres produits (1) (11)					FQ	89
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	306 665
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 439
	Salaires et traitements*					FY	376 914
	Charges sociales (10)					FZ	145 364
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	4 417
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7 303
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	871 495
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	196 628
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	196 628

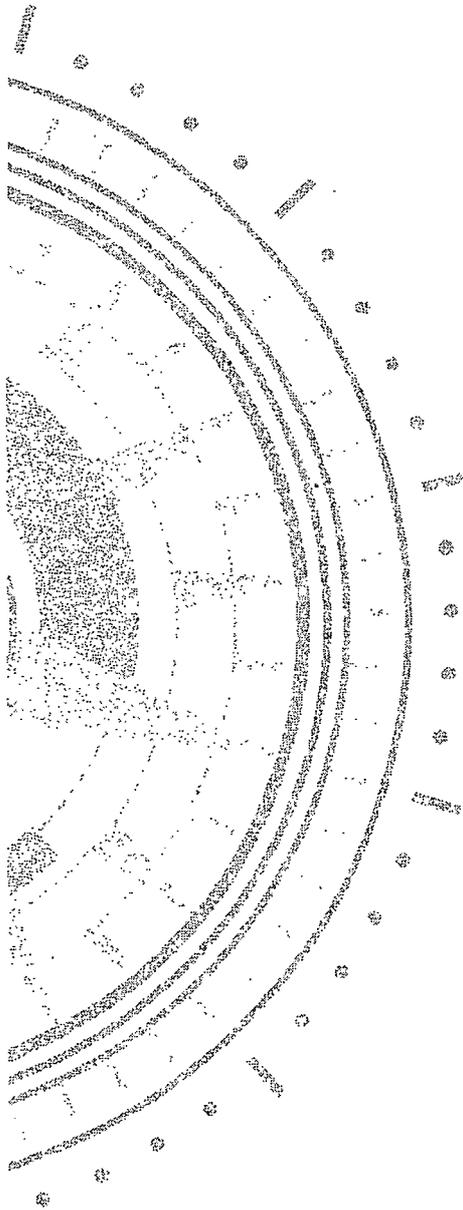
Formulaire obligatoire (article 53-A.  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL. VISAS 4 COMMISSARIAT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ 3 749	
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK 56 569	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 1 068 123	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 931 813	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN 136 310	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1 14 244	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

# COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 811 917 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 310 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :  
Logiciels : 12 mois
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 748 EUROS a été porté au crédit du compte 6482 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Un montant de 690 EUROS correspondant à la quote-part du CICE de ses filiales non soumises à l'impôt sur les sociétés et revenant à l'entreprise en sa qualité d'associée a été porté au crédit du compte 6482 - Charges de personnel - CICE.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 portant sur les dispositions relatives aux fonds commerciaux, la société a réalisé une identification et une analyse de la valeur des actifs concernés.

La clientèle présente à l'actif de la société VISAS 4 a une durée non limitée. Dans ce cadre, nous avons retenu comme approche pour la réalisation des tests de dépréciations la valeur d'usage.

Compte tenu du test de dépréciation réalisé, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation.

### Tableau des immobilisations

- Fonds commercial	392 502			392 502
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 582		7 255	3 327
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>403 084</b>		<b>7 255</b>	<b>395 829</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 899			26 899
- Matériel de transport		19 726		19 726
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 632	1 086	6 267	12 451
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 531</b>	<b>20 812</b>	<b>6 267</b>	<b>59 076</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	137			137
<b>Immobilisations financières</b>	<b>137</b>			<b>137</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 528	2 055	7 255	3 327
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 528</b>	<b>2 055</b>	<b>7 255</b>	<b>3 327</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 899			26 899
- Matériel de transport		2 071		2 071
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 632	292	6 267	11 657
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 531</b>	<b>2 363</b>	<b>6 267</b>	<b>40 627</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 307 463 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	254 306	254 306	
Autres	34 486	34 486	
Charges constatées d'avance	18 672	18 672	

## Produits à recevoir

CLIENTS FACT. A ETABLIR	6 210
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	567
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	5 351

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 420,00 EUROS décomposé en 3 214 titres d'une valeur nominale de 30,00 EUROS

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 236 034 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 283	47 283		
Dettes fiscales et sociales	126 350	126 350		
Dettes sur immobilisations et comptes Produits constatés d'avance	62 400	62 400		

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	40 819
CONGES A PAYER	11 301
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	3 749
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	20 000
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	4 320
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	25 826
ETAT CH.SOC./CONGES A PAY	148
ETAT AUTRES CH. A PAYER	774

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTAT.D AVANCE	18 672
--------------------------	--------

## Produits constatés d'avance

PROD.CONSTATES D AVANCE	62 400
-------------------------	--------

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en EUROS
Engagements en matière de pensions	16 049
Dont concernant :	

#### Engagements reçus

	Montant en EUROS
Dont concernant :	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 049 EUROS

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

6

**VISAS 4 COMMISSARIAT**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros**  
**Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT**  
**63000 CLERMONT FERRAND**  
**339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2019**

**Exercice clos le 30 septembre 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

L'activité a été stable, en légère augmentation sur l'exercice clos le 30/09/2018.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget pour l'exercice N+1 présente une activité stable par rapport à la clôture 30/09/2018.

Un projet de Loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) a été voté en première lecture à l'assemblée nationale le 9 octobre 2018. Ce texte est susceptible d'entraîner des impacts significatifs sur l'activité de commissariat aux comptes en France.

La profession et le cabinet sont en attente du passage des textes auprès du sénat pour connaître les contours et impacts de la réforme.

### Principaux risques et incertitudes

En dehors des points mentionnés ci-dessus la société VISAS 4 n'identifie pas de risques spécifiques.

### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

En dehors des points mentionnés ci-dessus la société VISAS 4 n'identifie pas de risques spécifiques.

### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 043 909 euros contre 1 006 255 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 213 euros contre 16 169 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 306 665 euros contre 404 795 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 439 euros contre 3 044 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 376 914 euros contre 297 092 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 145 364 euros contre 100 972 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 31 807 euros contre 18 652 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 7 303 euros contre 521 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 871 495 euros contre 825 079 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 196 628 euros contre 197 345 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euros (-64 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 196 628 euros contre 197 281 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euros contre 5 048 euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 3 749 euros contre 2 966 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 56 569 euros contre 65 705 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018 se solde par un bénéfice de 136 310,00 euros contre un bénéfice de 133 657,00 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 811 033 euros contre 798 072 euros pour l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 136 310,42 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 de la manière suivante :

<b>-Distribution d'un dividende de 42 euros par part,</b>	<b>134 988,00 euros</b>
<b>-Le solde au poste « autres réserves » pour</b>	<b>1 322,42 euros</b>

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDE</b>	<b>ABATTEMENT</b>
30.09.2015	102 848,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 102 528 ouvrant droit à abattement : 320
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380
30.09.2017	128 560,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 128 160 ouvrant droit à abattement : 400

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 150 euros.

### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

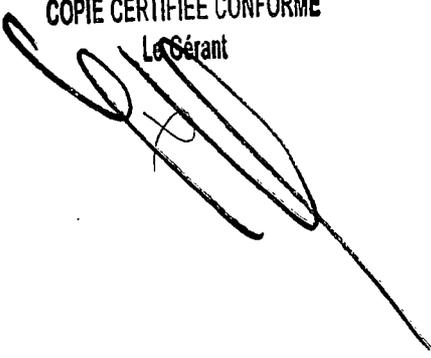
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

**LA GERANCE**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Le Gérant



9

**VISAS 4 COMMISSARIAT**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 96 420 euros**  
**Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT**  
**63000 CLERMONT FERRAND**  
**339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 136 310,42 euros de la manière suivante :

<b>-Distribution d'un dividende de 42 euros par part,</b>	<b>134 988,00 euros</b>
<b>- Le solde au poste « autres réserves » pour</b>	<b>1 322,42 euros</b>

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDE</b>	<b>ABATTEMENT</b>
30.09.2015	102 848,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 102 528 ouvrant droit à abattement : 320
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380
30.09.2017	128 560,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 128 160 ouvrant droit à abattement : 400

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**J U R I 4**  
**Société d'Avocats**  
S.E.L.A.R.L. au Capital de 84.000 €  
56, Boulevard Gustave Flaubert  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06  
R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027

Certifié conforme  
La Gérance

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
Le Gérant